

R.B. Bennett et le Québec : un cas d'incompréhension réciproque

Marc Laterreur

Volume 4, numéro 1, 1969

Toronto 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030710ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030710ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (imprimé)

1712-9109 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laterreur, M. (1969). R.B. Bennett et le Québec : un cas d'incompréhension réciproque. *Historical Papers / Communications historiques*, 4(1), 94–102.
<https://doi.org/10.7202/030710ar>

R. B. BENNETT ET LE QUÉBEC : UN CAS D'INCOMPRÉHENSION RÉCIPROQUE

MARC LATERREUR
Université Laval

Le parti conservateur connaît de très minces succès au Québec après 1896. C'est Wilfrid Laurier qui s'arroge tous les gains et il faut l'alliance morganatique avec les nationalistes de Bourassa, en 1911, pour entamer la majorité libérale. Aux quatre élections générales suivantes — 1917, 1921, 1925 et 1926 — aucun conservateur francophone ne se fait élire dans la belle province; les anglophones, pour leur part, ne présentent pas un palmarès beaucoup plus reluisant avec 11 députés sur une possibilité de 260. C'est donc 4.2% des députés québécois que fournit ce parti qui recueille cependant près de 28% des suffrages. On pourrait ainsi résumer la situation : sans presse véritable, sans organisation valable, sans défense contre la machine libérale qui ne veut pas permettre au peuple d'oublier la conscription, miné par les dissensions internes et dirigé par un chef qui fait figure d'épouvantail, le parti conservateur possède une physionomie de moribond dans la province de Québec.

La démission d'Arthur Meighen apporte un élément de solution. Mais le congrès de remplacement qui se tient à Winnipeg en 1927 donne peu de motifs de réjouissances aux francophones : leurs résolutions visant à instaurer le bilinguisme dans l'administration fédérale et à répudier la conscription pour service outre-mer n'atteignent même pas la réunion plénière du congrès; puis, le chef élu, Richard Bedford Bennett, n'était aucunement leur favori et il ne les avait nullement courtisés pour accéder au leadership¹.

Les Québécois se rallièrent quand même à l'avocat de Calgary qui entreprit, avec sa fortune et avec l'assistance du général A. D. McRae, de revigorer son parti. Le financier J. H. Rainville dirigeait l'organisation québécoise et trois journaux de combat (*Le Miroir*, *Le Goglu* et *Le Journal*) faisaient flèche de tout bois. Bennett se gagna l'influence de Lord Atholstan et du puissant *Montreal Star* — la haute finance suivrait naturellement — en promettant de mettre Esioff Patenaude, responsable de la débâcle de 1925, sur la voie d'évitement². Mais on ne put décider le nouveau chef provincial,

¹ *La Presse*, 15 octobre 1927.

² R. B. Bennett à C. F. Wright (« Confidential »), 23 mai 1930. Archives de l'Université du Nouveau-Brunswick. R. B. Bennett Papers. Vol. 484. 0-246. Copie.

Camillien Houde, à sortir de sa neutralité. Heureusement, une scission qui menaçait de se produire, au sujet d'une dénonciation de la politique anti catholique et anti française du premier ministre conservateur Anderson de la Saskatchewan, fut évitée à la veille de l'élection de 1930.

Malgré ces vaillants efforts, les conservateurs n'escomptaient pas de gains appréciables au Québec³ et ne présentaient aucun thème susceptible d'attirer de façon particulière son électorat. Quant à Bennett, il déployait une énergie extraordinaire, parcourant 14,000 milles et prononçant 105 discours durant la campagne⁴, et créait l'impression de pouvoir à lui seul régler tous les problèmes économiques. « Mackenzie King promises you conferences; I promise you action. He promises you consideration of the problem of unemployment; I promise to end unemployment⁵. »

Mettant l'accent sur la concurrence déloyale qu'offrait aux fermiers québécois l'importation du beurre de la Nouvelle-Zélande, les conservateurs firent élire 24 députés, dont 16 francophones, au Québec. La surprise était de taille, car on se trouvait en présence du plus fort contingent de députés francophones élus comme conservateurs depuis 1891, c'est-à-dire depuis les beaux jours de John A. Macdonald et de Joseph-Adolphe Chapleau. Nous ne pouvons nous permettre d'analyser ni cette élection, ni ses résultats surprenants. L'important, pour les cadres de cette étude, consiste à souligner qu'en 1930 les conservateurs réussissent à prendre pied au Québec avec près de 40% de sa députation fédérale. Mais vont-ils profiter de ce pouvoir acquis par accident pour consolider ces bases? C'est là notre propos.

• • •

Les années 1930 rendent la vie pénible à tout gouvernement et celui de Bennett n'échappe pas à la règle. Dans ses rapports avec le Québec, il trébuche immédiatement sur la question du patronage et réussit le tour de force de mécontenter la plupart sinon tous ses partisans. Ministres et députés se plaignent de ne pouvoir contrôler la distribution des faveurs gouvernementales et les nominations aux emplois publics. Leurs récriminations gravitent surtout autour des subsides fédéraux destinés à remédier au chômage et qui sont administrés par le gouvernement provincial d'Alexandre Taschereau qui refuse systématiquement d'embaucher des conservateurs pour effec-

³ A Politician with a Notebook, « Inside Stuff » in *Maclean's Magazine*, May 1, 1930 et « Now it can be told » in *ibid.*, Aug. 1, 1930.

⁴ Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec*. T. XXX, p. 239.

⁵ *Ottawa Journal*, 11 juillet 1930. Cité par H. Blair Neatby, *William Lyon Mackenzie King: the Lonely Heights*. Toronto, University of Toronto Press. 1964. P. 334.

tuer ces travaux dits « de secours ⁶ ». Dans les régions rurales, les partisans fulminent, eux qui viennent d'appuyer les candidats conservateurs et qui se voient, en guise de récompense, lésés par ces libéraux qui les ostracisent déjà depuis 1897. L'organisateur du district de Québec, Thomas Maher, visite tout son territoire au printemps de 1931, écoute les multiples griefs de ses subalternes locaux (dans certains comtés on ne veut plus même entendre la mention du mot « conservateur ») et fait retomber tout l'odieux de la situation sur la Commission du Service Civil.

Our people fail to grasp how and why their cherished ideal of responsible government fails to work adequately with our party in office. To put it grossly, they ask us everywhere the same question: « Why do we elect members to Parliament? Is it only to make speeches? The Liberals, in their days, acted as they thought fit and did not bother with those undemocratic commissions. How is it that our friends cannot act in like fashion ⁷ ? »

L'administration du patronage aliène donc à Bennett le support des couches populaires. Son manque de compréhension des susceptibilités linguistiques des Québécois va maintenant le rendre suspect aux électeurs moins terre à terre. Disons que Bennett, comme tout premier ministre du temps, doit subir le feu croisé des sociétés nationalistes canadiennes-françaises, qui veulent l'instauration du bilinguisme dans les services fédéraux, et des Loges d'Orange qui sont « opposed to bilingualism and will continue to fight for the supremacy of the English language — the only official language in Canada ⁸ ». Mais il présente ce caractère particulier de ne pas voir le problème, du moins dans son aspect québécois, trop préoccupé qu'il est de combattre à lui seul la crise économique. Nous ne choisirons que deux incidents qui illustrent ce péché d'omission : l'escarmouche autour de la conférence impériale de 1932 et la tempête autour de la monnaie bilingue en 1933-1934. Le premier épisode démontre la susceptibilité des Canadiens français, tandis que le second caractérise l'incompréhension des anglophones. Mais, dans les deux cas, on retrouve l'aveuglement de R. B. Bennett.

La conférence impériale tenue à Ottawa en juillet et août 1932 donne au premier ministre du Canada une scène à la mesure de son énergie et des hommes à la taille de ses capacités. Des préparatifs élaborés de longue main doivent conférer à cette réunion un caractère historique. Fait inadmissible cependant, sur la liste des 64 conseillers, techniciens et secrétaires canadiens, on ne lit aucun nom à

⁶ Armand Lavergne à R. B. Bennett, 22 septembre 1931. Bennett Papers. Vol. 484. M-285.

⁷ Thomas Maher à R. B. Bennett (« Personal & Confidential »), 11 mai 1931. Bennett Papers. Vol. 480.

⁸ Tract orangiste, 1934. In Bennett Papers: 65483.

consonance française⁹. Armand Lavergne, vice-président des Communes, jette les hauts cris dans une lettre ouverte que publie *Le Devoir* le jour même de l'ouverture de la conférence. « Il convient de dire, écrit-il, que jamais, sous aucun gouvernement, notre race n'a eu aussi peu d'influence¹⁰ ». Les journaux francophones emboîtent évidemment le pas. La défense de Bennett — telle que contenue dans deux lettres écrites à Lavergne le même jour — est décidément faible. Selon lui, la conférence nécessite l'emploi de cinq sténographes et de cinq conseillers de langue française (ils viennent d'être ajoutés à la toute dernière minute !), tandis qu'un autre francophone a charge du comité de réception. Dans cette lettre officielle, le premier ministre conclut bien naïvement que « you will agree that this is a very fair proportion¹¹ ». Mais, dans son autre missive, qui prend l'allure d'une semonce, Bennett reproche à Lavergne d'avoir « needlessly given us a great deal of trouble and worry at a time when we should be assisted and not hindered by our friends¹² ».

L'émoi causé par cet incident n'atteignit cependant pas le degré d'effervescence suscité par l'affaire de la monnaie bilingue. Dès 1931, les pétitions commencent d'affluer à Ottawa. L'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada, diverses commanderies de l'Ordre de Jacques-Cartier et les sociétés Saint Jean-Baptiste recommandent avec instance que la nouvelle émission de monnaie soit bilingue, tandis que les Loges d'Orange multiplient les requêtes à l'effet contraire¹³. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, réussit, à sa deuxième tentative, à présenter une motion décrétant que le papier-monnaie canadien serait désormais bilingue. C'est un conservateur, Samuel Gobeil, député de Compton, qui propose l'ajournement du débat et qui fait renvoyer la discussion aux calendes grecques.

On prétendit que Gobeil, dans ces circonstances, n'avait pas agi de sa propre initiative¹⁴. Bennett, lui, expliqua ainsi la demande d'ajournement. Boulanger prononçait en français son discours et plusieurs députés conservateurs ne le comprenaient pas. Devant donc attendre la traduction écrite des débats pour analyser ses propos, ils insistèrent pour que l'on remît à plus tard cette discussion. Alors,

⁹ Rumilly, *op. cit.*, T. XXXIII, p. 88.

¹⁰ Lavergne, Armand, « La dégringolade continue » in *Le Devoir*, 21 juillet 1932.

¹¹ Bennett à Armand Lavergne (« Personal »), 27 juillet 1932. Archives du Québec. Papiers Lavergne. AP-L19a-1.

¹² Le même au même (« Personal »), 27 juillet 1932. Papiers Lavergne. AP-L19a-1.

¹³ Voir Bennett Papers. Vol. 98. B-200. 1932.

¹⁴ Georgette R. Lavergne à Bennett, 20 février 1933. Bennett Papers. Vol. 98. B-200. 1933.

comme Gobeil prenait place près du fauteuil du président de la Chambre, c'est à lui que l'on demanda tout bonnement de proposer l'ajournement¹⁵. Le pauvre Gobeil, pour sa défense, ne trouva rien de mieux que de rétorquer que Boulanger aurait bien pu présenter sa motion lorsque les libéraux étaient au pouvoir¹⁶.

Le 27 février 1933, pour la troisième fois, la résolution sur la monnaie bilingue fut présentée aux Communes. La procédure exigeait que le vote soit pris avant 11 heures du soir. Les conservateurs canadiens-français rivalisèrent d'éloquence et le fanatique député de Regina, F. W. Turnbull, n'eut qu'à parler pendant quelques minutes pour enterrer le projet de loi « on the ground that it was calculated to create racial friction¹⁷ ». On jugea sévèrement la députation conservatrice et on s'insurgea contre le sort réservé au français au Canada.

Et pour ostraciser la langue française... quel motif de fond peut-on invoquer, sinon celui-ci en définitive: qu'une race entend marquer entre elle et l'autre une différence de dignité, infliger à l'autre le rang et le rôle de cadette humiliée¹⁸ ?

Certains se rendirent compte du tort électoral que pouvait provoquer l'attitude gouvernementale. Le député montréalais R. S. White proposa à Bennett de décréter qu'à l'avenir le papier-monnaie serait bilingue¹⁹. Il semble que Bennett ait alors favorisé cette politique et un député anglophone qui avait étudié la question, F. G. Davies, conseilla au premier ministre d'en arriver tout de suite — on est en mars 1933 — à cette décision. De la sorte, on devancerait une quatrième présentation de la motion Boulanger, les conservateurs Québécois retireraient le crédit de cette législation et, enfin, l'hostilité vis-à-vis de cette mesure aurait le temps de s'atténuer avant les prochaines élections²⁰. Sans que l'on sache pourquoi, Bennett ne passa pas à l'action et, en juin 1934, c'est Ernest Lapointe qui ramena sur le tapis l'épineuse question. Son amendement — une reprise substantielle de la motion de Boulanger — fut rejeté par les conservateurs qui se rangèrent derrière le compromis Rhodes qui préconisait l'impression d'une série de billets de banque libellée en anglais et d'une autre série libellée en français. Les conservateurs québécois essayaient une cinglante rebuffade et Armand Lavergne résuma leur opinion en écrivant que « le parti libéral, officiellement, par la voix de son chef, s'est prononcé en faveur du bilinguisme; et le parti conser-

¹⁵ Bennett à Georgette R. Lavergne (« Personal »), 27 mars 1933. Bennett Papers. Vol. 98. B-200. 1933. Copie.

¹⁶ *Le Devoir*, 11 septembre 1933.

¹⁷ *Canadian Annual Review of Public Affairs*. 1933. P. 93.

¹⁸ Brassier, Jacques, « Pour la monnaie bilingue ». In *L'Action Nationale*. Vol. 1, n° 1 (janvier 1933), p. 65.

¹⁹ R. S. White à Bennett, 2 février 1933. Bennett Papers. Vol. 98. B-200. 1933.

²⁰ P. G. Davies à Bennett, 20 mars 1933, Bennett Papers: 65542-4.

vateur, officiellement, par son chef, s'est prononcé contre²¹ ». La jeunesse était exacerbée et il n'est pas étonnant de lire le ressentiment contenu dans ce paragraphe du manifeste des Jeune-Canada.

Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain. Ceux qui flairent le vent doivent savoir que nous ne prononçons pas des paroles en l'air: dans toutes les classes de la société française on peut discerner un frémissement d'indignation qui indique la volonté de prendre de plus en plus conscience de ses droits et de s'organiser pour les défendre²².

* * *

La distribution du patronage choque donc les partisans conservateurs et les attitudes gouvernementales face à des problèmes qui intéressent congénitalement les Canadiens français mécontentent le Québec en lui donnant à comprendre que l'administration Bennett fait fi des revendications ou des désirs d'égalité des francophones. Dans les événements courants, Bennett n'a pratiqué aucune politique de souplesse susceptible de lui gagner l'attachement des Canadiens français. Mais un traitement un peu spécial, ou même seulement équitable, du matériel humain dépêché par le Québec à Ottawa en 1930 aurait pu, dans une certaine mesure, servir de correctif aux rigueurs peut-être nécessaires de sa politique. Voyons, dans ce domaine, le comportement du premier ministre.

Avant d'arriver aux élus du peuple, on doit cependant dire un mot du fonctionnarisme. Sous l'administration Bennett, les francophones ont déploré, plus encore que d'habitude, leur insuffisance numérique dans la fonction publique. La députation conservatrice exige, pour ses compatriotes, le tiers des positions, ajoutant qu'ils [les députés] « ne cesseront de réclamer que lorsqu'ils auront obtenu pleine et entière justice²³ ». Mais, selon Arthur Sauvé, ministre des Postes, la proportion des Canadiens français dans les services fédéraux décroît au lieu d'augmenter²⁴ et ses compatriotes ne peuvent en pratique accéder aux paliers supérieurs de l'administration²⁵. On le croit aisément en constatant que la nomination, réclamée en 1931, à un poste vacant de sous-ministre francophone de la Marine, n'a pas encore été faite en 1934. Lorsque l'on fait remarquer à Bennett qu'il n'y a plus qu'un sous-ministre de langue française, il affirme péremptoirement que treize francophones détiennent ou occupent le rang de sous-ministre. Fait étrange, en les énumérant il n'en peut

²¹ Lavergne, Armand, « Ils nous ont eus » in *Le Devoir*, 21 juillet 1934.

²² Anonyme, « Les Jeunes s'en mêlent » in *L'Action Nationale*. Vol. 1, n° 2 (fév. 1933), p. 118.

²³ J. A. Barrette [porte-parole de la députation québécoise en cette occurrence] à Bennett, 6 mai 1931. Bennett Papers. Vol. 480. 0-154.

²⁴ Arthur Sauvé à Bennett, 30 juillet 1932. Bennett Papers. Vol. 991.

²⁵ Le même au même, juillet 1932. Bennett Papers. Vol. 484. M-278.

trouver que sept, confondant même francophones et catholiques ²⁶ ! Le député J. A. Barrette va souligner avec amertume que « nous avons perdu en grande partie l'héritage politique que nous avait légué Sir Georges [sic] -Etienne Cartier, cette égalité dans l'influence politique, dans le fonctionnarisme et le partage des subsides ²⁷ », tandis que le sénateur Paquette va affirmer que « les Canadiens français ont rétrogradé dans le domaine fédéral, le français a subi un recul considérable ²⁸ ». Les deux, rappelons-le, sont des conservateurs. Pressions et suppliques laissèrent Bennett froid. Peut-être, comme son grand ami Sir Edward Beatty, entretenait-il des doutes sur les capacités administratives, financières et mêmes judiciaires de ses compatriotes de l'autre culture ²⁹ ?

La même insuffisance numérique va se retrouver au cabinet. Deux francophones siègent au conseil : Arthur Sauvé, ministre des Postes et Alfred Duranleau, ministre de la Marine, mais leurs ministères sont relativement mineurs. Quant à Maurice Dupré, solliciteur général, il n'avait pas vraiment rang ministériel. Normalement, le Québec était représenté par quatre ministres de langue française. Au point de vue strictement mathématique, les francophones se sentent lésés. Toutefois, Bennett ne voit pas les choses du même œil : King ne donne que quatre ministères aux francophones qui lui envoient soixante députés, tandis que lui, il choisit trois ministres parmi seize députés. Qui plus est, on lui a même reproché, en certains milieux, d'accorder trop de portefeuilles aux Canadiens français ³⁰. Voilà qui, aux yeux du premier ministre, règle la question. Cette insuffisance numérique aurait cependant pu avoir comme contrepartie un accroissement d'autorité et d'influence. Tel n'est pas le cas.

Notons tout de suite que les conservateurs francophones n'ont pas, auprès de Bennett, de porte-parole autorisé; ils n'ont pas ce lieutenant qui remplirait auprès du premier ministre le rôle qu'Ernest Lapointe avait joué auprès de Mackenzie King. A cet effet, disons que cette coutume de direction presque biethnique a été rompue dès 1873 chez les conservateurs et qu'elle n'a pas été reprise, exception faite de la malencontreuse tentative de Patenaude en 1925. On peut en outre se demander comment R. B. Bennett aurait pu s'accommoder

²⁶ Bennett à Armand Lavergne (« Personal & Confidential »), 8 juillet 1932. Bennett Papers. Vol. 484.

²⁷ *Le Devoir*, 11 avril 1933.

²⁸ *Ibid.*, 1^{er} octobre 1933.

²⁹ E. W. Beatty à Bennett (« Private and Confidential »), 3 mars 1934 et le même au même (« Personal »), 24 avril 1934. Bennett Papers. Vol. 1. Notable Persons File.

³⁰ Bennett à R. Moraud, 6 novembre 1935. Bennett Papers. Vol. 989. « Cette lettre ne semble pas avoir été expédiée.

d'un associé politique francophone qui aurait joui d'un certain statut particulier. Autocrate de tempérament, supérieur par ses dons et par ses connaissances à la quasi-totalité de ses contemporains, devenu immensément riche par son labeur et par son esprit de décision, conscient d'être marqué par le destin pour régler les problèmes économiques de sa génération, celui à qui Beaverbrook écrivait « you are the real leader of the Empire and England looks to you for guidance and direction ³¹ », celui-là ne pouvait, en toute décence, céder à quiconque l'une de ses prérogatives.

Les trois ministres québécois, délibérément placés sur un pied d'égalité, mais se querellant constamment pour obtenir une certaine prépondérance (ceci s'applique surtout à Sauvé et à Duranleau), n'ont aucune influence sur le premier ministre. Par contre, ils sont toujours en butte aux attaques des députés de leur parti. Lavergne les traite tous trois de « minus habentes ³² » mais il s'en prend particulièrement à Dupré qui veut faire nommer Lucien Moraud au Sénat.

Le peuple est indigné, écrit Lavergne, et s'il [Moraud] est nommé au Sénat, il y aura sûrement des carreaux de cassés dans quelques fenêtres. Et même les beaux habits coupe Anglaise et les larges cravates à plastron, genre Oxford, ne seront pas suffisamment élégants pour réparer le tort dont nous souffririons ³³.

Les allusions aux habitudes vestimentaires de Dupré ne suffisent pas, Lavergne y va plus vertement :

Dupré a dans ce qui lui sert de cerveau, la décision obstinée de nommer Moraud, sénateur ou juge . . . Comme les puissants ne comprennent pas du haut, je persiste à croire qu'il n'y a que le rondin sur le bas, pour les faire marcher ³⁴.

Ces pauvres ministres, selon l'un d'eux, sont « every day insulted, despised and treated as renegades, traitors and good for nothing ³⁵ ». Et ce n'est pas le premier ministre qui va venir à leur rescousse. Recevant, un jour, une lettre anonyme qui vilipendait les ministres canadiens-français, Bennett la transmet à chacun des intéressés en la présentant comme « a confidential communication ³⁶ ». A tout prendre, les trois ministres canadiens-français semblent avoir consciencieusement, même si de façon maladroite, tenté de remplir leur tâche en des circonstances particulièrement difficiles. Le fait qu'on

³¹ Lord Beaverbrook à Bennett, 6 juin 1932. Bennett Papers. Vol. 982.

³² Armand Lavergne à Bennett (« Personal »), 29 juillet 1932. Bennett Papers. Vol. 484.

³³ Lavergne à Arthur Sauvé (Personnelle et confidentielle), 21 septembre 1933. Papiers Lavergne. AP-L19a-1. Copie.

³⁴ Lavergne à Léo Bérubé, 1933. Papiers Lavergne. AP-L19a-1. Copie.

³⁵ Arthur Sauvé à Bennett, 8 février 1935. Bennett Papers. Vol. 991.

³⁶ Voir Bennett Papers. Vol. 481. 0-154. Cons. Party. Quebec Org. Gen. 1933-34-36. Confidential.

les consulte pas ou peu³⁷ et qu'ils soient désunis peut justifier le mot cruel de Louis Dupire à leur endroit : « Il nous fallait quatre as, nous avons tiré trois valets³⁸. »

* * *

On conçoit aisément que le moral des conservateurs québécois ait atteint un bas niveau à la fin du régime Bennett. Antoine Rivard, en 1934, souhaiterait « des élections à brève échéance, une défaite que je calcule inévitable, et quatre années de retraite, de révision, de réorganisation³⁹... ». Le même jour, Bennett admet qu'aucun « government can survive under present conditions⁴⁰ ». Il voyait fort juste car, aux élections de 1935, il ne fit élire aucun francophone au Québec. En appuyant les candidats du dissident Stevens, les conservateurs francophones faisaient payer à Bennett ses maladresses et son incompréhension.

En 1938, les conservateurs voulurent réparer en choisissant Robert Manion comme chef, un politicien manifestement francophile. Quant à Richard Bedford Bennett, il put secouer la poussière de ses sandales et aller terminer son âge dans son domaine de Grande-Bretagne, loin des jérémiades de Maurice Dupré, d'Arthur Sauvé et d'Alfred Duranleau, loin des revendications des nationalistes et des orangistes en laissant, pour le reste des temps semblait-il, ses successeurs conservateurs tenter d'enlever le Québec aux libéraux.

³⁷ Arthur Sauvé à Bennett (« Private & Confidential »), 18 déc. 1931. Bennett Papers. Vol. 547. D-384.

³⁸ *Le Devoir*, 6 juin 1934.

³⁹ Antoine Rivard à Maurice Dupré (Personnelle et confidentielle), 26 juin 1934. Archives du Canada. Papiers Maurice Dupré. Vol. 10.

⁴⁰ Bennett à Sir Robert L. Borden (« Personal »), 26 juin 1934. Bennett Papers. Vol. 982. Copie.